

Brique rouge des Flandres rappelle Brique rouge des Flandres

- Noms des modèles ou références concernés : **Toutes les références et tous les modèles**
- Marque : **Brique rouge des Flandres**
- Lot **Tous les lots**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2024 au 23/03/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Concerne tous les lots et toutes les DLC**
- Zone géographique de vente : **Départements : NORD (59), PAS-DE-CALAIS (62)**
- Distributeurs : **LES RECETTES DES TONTONS à La Gorgue POT FLAMAND à Thiant - Commerces de détail : ESPRIT DE TERROIR à Pérenchies ROND POINT FERMIER à Bailleul MARCHE DU COIN à Steenvoorde TER'FERME à Terdeghem AUX CAVES DE CASSEL à Cassel Le temps du fromage à Carvin**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listeria monocytogènes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 8 avril 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **00000000000**
- Informations complémentaires publiques : **Contacter les points de vente .**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre